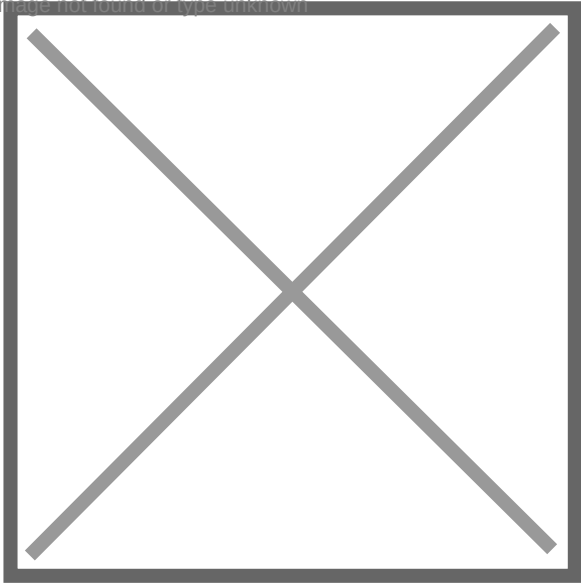


Image not found or type unknown



droit de réserve dans le cadre d' un achat de maison

Par **montelier**, le **09/11/2010** à **22:11**

Bonjour, rnrndans le cadre d'un éventuel achat d'une maison l'agent immobilier nous demande de payer une somme de 5000 € correspondant au droit de réserve avant de signer le compromis de vente ; de quoi s'agit il ? merci de me répondre